

PARLONS D'AVENIR !

Le CHSCT (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) est amené à disparaître en 2019, ainsi que le Comité d'Entreprise et la Délégation du Personnel, au profit d'une nouvelle instance, le CSE (Conseil Social et Economique). Selon le législateur, ce nouveau dispositif est destiné à améliorer les relations entre les représentants du personnel et l'employeur.

FO Banques BNP Paribas ne partage pas le point de vue du législateur. Il est en effet prévu, de passer, au niveau de l'entreprise, de **1 600 à 400 élus**, soit seulement un élu pour 100 salariés. Cela aura pour conséquence une présence raréfiée à vos côtés.

Nous craignons de ne plus avoir les moyens pour vous approcher et transmettre vos doléances, la Direction n'ayant notamment pas repris et intégré la création des « représentants de proximité », prévue par la réforme.

En outre, les salariés de province dépendant du CEPF, donc du futur CSEPF (Conseil Social et Economique Pôles et Fonctions), auront plus de mal à se faire entendre.



Les visites d'inspection des sites du CHSCT permettaient de résoudre bien des dysfonctionnements. Le nouveau CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions De Travail) sera activé par les membres du CSE, **les prérogatives du CHSCT étant devenues obsolètes.**

Quand vous rencontrerez des problèmes au quotidien : climatisation, ascenseur, service de santé au travail..., il vous faudra saisir les membres du CSE (35 titulaires pour 20 000 salariés).

Nous sommes intervenus, au sein des Pôles et Fonctions, sur une multitude de réorganisations (concentrations, flex-office...), et avons demandé à plusieurs reprises que certains déménagements soient stoppés, comme étant non conformes.

Vos élus **FO Banques BNP Paribas** ont demandé la création d'une Commission Hygiène, indispensable selon nous, à assurer de bonnes conditions de travail. Cela n'a pas été accepté.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter.



Smartphone



Internet

Isabelle Gendre - Isaac Levy - Lionel Marcellin
32 rue de Clignancourt 75018 Paris
Tél:01 40 14 33 00

Mail paris_irp_fo_poles_et_fonctions@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

